

moire de la colonie qui l'a établi en 1823 et 1824. C'est l'une des promenades les plus fréquentées de la ville de Nice, et l'une de celles où l'on jouit le mieux de la douceur de son admirable climat. Parmi les élégants manoirs dont elle est bordée, on distingue les villas Laurencin, Masclet, Gilly, Sue, Castellane, et la gracieuse maison Régis, demeure actuelle de M. le marquis de Châteaugiron, consul de France.

A. BOULLÉE.

